

REPUBLIQUE FRANCAISE	
DEPARTEMENT DE LA SAVOIE	
Nombre de conseillers : 15	
En exercice : 13	
Présents : 11	
Votants : 13	
Pouvoirs : 2	
Pour	13
Contre	/
Abstention	/
Date de convocation : 28/09/2021	
Date d'affichage : 14/10/2021	

MAIRIE DE PEISEY NANCROIX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt et un,  
Le quatre octobre,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Guillaume VILLIBORD, Maire.

**Etaient présents :**

Mesdames Céline CROSSMAN, Maryse FAVRE, Stéphanie NOZ,  
Messieurs Thierry ARSAC, Stéphane BLUM, Jean-Pierre GIACHINO, Romain GIACHINO, François POCCARD-MARION, Benoît RICHERMOZ, Bernard PRAIZELIN et Guillaume VILLIBORD.

**Absents-Excusés :**

Mesdames Céline COMBAZ (pouvoir à C. CROSSMAN) et Marie-Neige POCCARD-CHAPUIS (pouvoir à B. RICHERMOZ)

Monsieur Romain GIACHINO a été élu secrétaire de séance.

**Délibération N° 2021/10/120 : Convention d'Occupation du Tréfonds dans le cadre de l'opération « les Cristaux Blancs », au lieu-dit « les Blétières » (Dossier AMO Développement)**

Vu le Code général de la propriété des personnes publiques et, notamment, ses articles L2122-4 et L2125-1 et suivants ;

Vu la délibération en date du 29 mars 2021, relative à l'avenant au compromis de vente avec la société AMO Développement ;

**Considérant** que l'opération « les Cristaux Blancs » nécessite la mise en place d'une Convention d'occupation des tréfonds, se matérialisant en l'instauration d'une servitude de tréfonds ;

**Considérant** que cette convention devra prévoir la mise en place de clous d'ancrages de la paroi de soutènement des terres en phase chantier ;

**Considérant** le dossier de présentation établi par le bureau d'étude EQUATERRE ;

**Considérant** que ce schéma prévoit qu'un déblai soit également réalisé sur la hauteur du niveau le plus haut des parkings, en longeant la déclivité naturelle de la route, avec emprise temporaire sur la chaussée.

Le Maire expose au Conseil Municipal :

La société AMO Développement a obtenu en date du 22 septembre 2020, un permis de construire dans le cadre de l'opération « les Cristaux Blancs ». Afin de permettre, d'une part, la création de parkings souterrains, et d'assurer la sécurité et la stabilité des bâtiments, et d'autre part, l'occupation de la voirie souterraine entourant le site, une occupation des tréfonds est requise.

Le dossier de présentation établi par le bureau d'étude EQUATERRE permet de visualiser les plans d'implantation des clous d'ancrages de la paroi de soutènement des terres en phase de chantier.

Monsieur le Maire sollicite le Conseil Municipal et lui demande de l'autoriser à signer une convention de servitude de tréfonds relative à l'occupation du domaine public par la société AMO Développement.

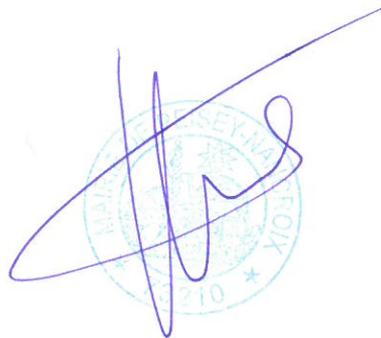
**Après exposé et en avoir délibéré,**

*Le Conseil Municipal,*

- **APPROUVE** l'exposé de Monsieur le Maire ;
- **AUTORISE** la Société AMO Développement à occuper le domaine public dans le cadre de son opération « les cristaux blancs » ;
- **APPROUVE** la signature d'une convention de servitude de tréfonds ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant aux présentes.

**AINSI FAIT ET DELIBERE AUX JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.**

Pour Copie Conforme :  
Le Maire,  
Guillaume VILLIBORD

A handwritten signature in blue ink is written over a circular official stamp. The stamp is light blue and contains the text "MAIRIE DE SEY-WALFOIX" around the top edge and "210" at the bottom. A small star is visible on the right side of the stamp. The signature is a stylized, cursive "W" with a long horizontal stroke extending to the right.